# COMMUNE DE

# VALLANGOUJARD

# Conseil municipal / 13 avril

## **Budget**

Le Conseil prend acte de l'excédent sur 2022 et l'intègre au budget 2023.

# Aire de sport

Le Conseil approuve la convention avec la Communauté de communes pour installer une aire de sport sur l'espace engazonné près des tennis.

## Ordures ménagères

Le Conseil prend acte des contraintes auxquelles le syndicat des ordures ménagères (Smirtom) est confronté. L'augmentation de la Taxe Globale des Activités Polluantes et les effets de l'inflation renchérissent les charges du Smirtom de 21,6% qui passent de 97 €/hab/an à 118 €. Cette augmentation se répercutera un jour sur la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères prélevée par la Communauté de communes.

Les compteurs d'eau sont en cours de changement par le syndicat d'eau potable afin de permettre un relevé automatique et de repérer les fuites.

**Siarp.** Le réseau d'assainissement ne doit recevoir que les eaux usées (pas les eaux pluviales, ni les eaux de piscine, ni les lingettes, masques, serviettes hygiéniques, etc...) qui obstruent les canalisations.

Des composteurs de 300 et 600 litres (composteur + bio-seau + aérateur) peuvent être fournis par le Smirtom dans la limite des stocks disponibles. S'adresser en mairie. 24 € pour 300 litres et 31 € pour 600 litres.

**Nouvelles consignes de tri :** tous les emballages sont acceptés dans le bac jaune. (https://smirtomduvexin.net)

**Annuaire baby sitting** à la rubrique « enfance » du site Vallangoujard.fr

Les chiens doivent être tenus en laisse et leurs déjections ramassées.

Parallèlement, l'organisation de la collecte des ordures évolue : tous les emballages sont à présent collectés dans les bacs jaunes ; ce qui augmente les volumes à stocker dans nos maisons et pourrait prochainement justifier un ramassage hebdomadaire.

### **Assainissement**

Le prix de l'assainissement collectif a beaucoup baissé depuis l'adhésion au Siarp. Il va, cette année, baisser encore légèrement de 0,15 €/m3.

## **Travaux**

Le Département va refaire le bitume de la rue de Labbeville entre le feu rouge et la sortie du village (les travaux se dérouleront de nuit pour limiter la gêne à la circulation).

Du fait d'une mal façon, la cour du Clos de l'école va être refaite en juin par l'entreprise.

Les branchages et les haies doivent être taillés le long des trottoirs.

## Les feux sont interdits.

Le stationnement est interdit sur les trottoirs réservés aux piétons.

La gendarmerie recommande de rentrer sa voiture dans son jardin, en raison d'actes de vandalisme.

Les riverains doivent désherber (sans produit chimique) leur trottoir.

Les travaux bruyants (bricolage, tonte, etc...) ne sont autorisés que :

- semaine 8h30 12h / 14h30 19h30
- samedi : 9h 12h / 15h 19h
- dimanche et férié : 10h 12h.

Les entreprises sont autorisées à travailler en semaine de 7h à 20h et les samedis de 8h à 19h.

### Les autres nuisances sonores.

Musique en extérieur, jeux bruyants, motos... sont une préoccupation croissante. La municipalité compte sur la compréhension et les efforts de chacun.

# Mairie

01 34 66 51 11

secretariat@vallangoujard.fr http://www.vallangoujard.fr illiwap Vallangoujard

Ouverture 9h-12h, 14h-16h, sauf mercredi après-midi. Samedi matin sur RDV.

La mairie sera fermée le 19 mai.

# Agenda

## ✓ INFORMATIQUE SENIORS

Ateliers gratuits tous les vendredis de 14h à 17h30 salle Jean Dréville.

## ✓ POTERIE-CÉRAMIQUE

Au Clos de l'école, jeudi 19h-21h, poterie-céramique pour adultes. 10 €/h pour les Vallangoujardois

# ✓ CLUB ADO

Pour les jeunes à partir de la 6° 25 € d'adhésion à l'AOJE

En semaine scolaire (gratuit):

- mercredi 14h30-18h
- samedi 14h30-18h30
- jeudi et vendredi 16h-19h Contacter Hugo 06.59.07.56.

evs.aoje@gmail.com

Vacances scolaires : 4 € la demijournée (repas non compris).

## ✓ <u>SITE ARCHEOLOGIQUE</u>

Dimanche 18 juin 14h30 - 16h30 : visite avec des archéologues. RDV sur le site (route vers Épiais).

## ✓ FETE DE L'ÉCOLE

Vendredi 30 juin 18h à l'école.

## ✓ VALLANGOUJ'ART

Exposition artistique les 15 et 16 juillet au Clos de l'école.

# TROIS NUITS DE TRAVAUX

La rue de Labbeville sera fermée de 21h à 6h, du 30 mai au 2 juin. Le Département ayant décidé de refaire la couche de roulement. Les ordures seront collectées normalement.

# COMMUNE DE

# VALLANGOUJARD

# Réunions de quartiers 2023

Les réunions se sont tenues entre le 10 mars et le 9 avril 2023. 25 habitants y ont participé, en plus du maire et des adjoints présents à chaque réunion. Trois contributions écrites reçues en mairie sont intégrées à cette synthèse.

Emmanuelle AGUILAY, maire-adjointe chargée de la participation, a présidé ces réunions en soulignant qu'il s'agissait principalement d'écouter les participants afin de pouvoir prendre en compte leurs attentes.

# 1. Aménagement du village

## Trottoirs de la rue de Marines

Les travaux réalisés en 2021 rue de Marines pour l'enfouissement des réseaux et la création des trottoirs sont unanimement appréciés. Les emplacements de stationnement sont respectés. Mais aucune amélioration n'est perçue quant à la vitesse de circulation : certains conducteurs roulent à des vitesses qui sont réellement dangereuses. Les participants confirment toutefois, leur refus d'une éventuelle installation de ralentisseurs. Chacun, surtout, considère que la sécurité est à présent apportée (aux enfants, randonneurs...) par les nouveaux trottoirs. L'objectif essentiel de ces travaux était, comme chacun le sait, la réalisation d'un cheminement continu sur un trottoir, côté numéros pairs.

Le miroir au petit rond-point rue de Marines rue du Moulin qui avait été signalé a été restauré. Le grand talus, créé pour déplacer la voirie, n'a pas encore été planté. Le PNR va piloter cette opération dans une démarche expérimentale visant à sélectionner les plantations locales les plus appropriées.

## Rue Anselme Garnier et rue du Sausseron

Les participants interrogent le maire sur le projet de réhabilitation de la rue du Sausseron. La municipalité a prévu de réaliser en 2024 l'enfouissement des réseaux sur ce secteur et un réaménagement de la voirie. Les études sont engagées. Une première réunion de concertation avec les riverains s'est tenue en janvier. Le maire évoque la demande (formulée lors de cette concertation) d'élargissement de la voirie pour sécuriser le cheminement des piétons, des poussettes et des vélos. Les participants à la réunion de quartier expriment fortement le souhait de conserver le maximum de verdure sur cette rue qui sinon perdrait, selon eux, toute sa personnalité et son charme. Ils soulignent que cette rue est fréquentée par beaucoup de Vallangoujardois (promenade vers Ramponne, accès à l'école et au périscolaire) qui doivent donc avoir aussi leur mot à dire sur les futurs aménagements.

Préalablement au réaménagement de la voirie, les réseaux souterrains d'assainissement et d'eaux pluviales sont en cours d'inspection et seront, si nécessaire réhabilités dès le début du chantier.

Il apparaît que, plus souvent qu'auparavant, des voitures descendent la rue Anselme Garnier à vive allure. Il semble s'agir de conducteurs venant du Nord qui, guidés par Waze, évitent le feu rouge pour aller vers Labbeville. Pour corriger ce dysfonctionnement, il a été suggéré d'interdire la descente de la rue Anselme Garnier (sauf pour les riverains et la desserte de l'école). Et si les riverains le valident un ralentisseur pourrait être installé. Le besoin de stationnement sera (comme cela avait été prévu lors de la réalisation du Clos de l'école) pris en compte dans les aménagements de la rue du Sausseron. A la suite d'une plainte reçue, le maire est intervenu pour faire cesser le stationnement régulier d'un véhicule sur le trottoir entre la ferme et la rue Anselme Garnier (ce véhicule obligeait, en effet, les piétons à marcher sur la route départementale ; ce qui est tout particulièrement dangereux à cet endroit).

## Rue du Moulin

La rue du Moulin qui était très détériorée a, depuis la réunion, fait l'objet de l'opération qui était prévue au début du printemps.

Sur la partie vers Menouville les feuilles s'accumulent du fait du sens unique décidé par la commune voisine. Pour la partie haute de la rue du Moulin, rien n'est prévu. La voie n'est pas parfaite, mais il n'y a pas de trous et la réfection du « tapis » entraînerait immanquablement une augmentation de la vitesse.

## Rue Verte

Il est demandé que le miroir au bout de la rue Verte soit mieux réglé. La municipalité s'engage à faire le nécessaire et à placer un stop pour améliorer la sécurité.

## **Stationnements**

Plusieurs participants déplorent les difficultés de stationnement rue du Sausseron. Il reste cependant des places libres au bout de la rue qui n'est pas si grande. Place de l'église, en stationnant mal certains automobilistes bloquent l'accès aux places de stationnement qui restent disponibles.

## **Cheminements**

Les habitants de la Morteau se plaignent du revêtement du trottoir allant à leur hameau. Cependant la municipalité ne considère pas qu'une réfection s'impose car ce trottoir est large et sûr. Suivant une suggestion exprimée, la municipalité va demander au Département de placer des lucioles pour signaler le virage. Il est demandé que le chemin piéton reliant les deux parties de la rue Verte soit convenablement éclairé (une ampoule de l'éclairage au milieu du chemin est en panne) et que l'état de ce chemin soit amélioré par l'ajout de matériau. La municipalité va faire le nécessaire.

Les nouveaux chemins vers Nesles et vers le haras de Grisy-les-Plâtres sont perçus comme très agréables. En revanche, le sens interdit décidé par la Commune de Menouville sur la route de Menouville à Vallangoujard gêne les randonneurs à vélo.

L'interdiction du chemin de Ramponne à la circulation motorisée et aux chiens non tenus en laisse a eu un effet rapidement très positif et généralement apprécié. De même les campagnes répétées sur les déjections canines ont fini par avoir un résultat très positif.

# Accès de la mairie aux handicapés

La question de l'accès de la mairie aux handicapés est soulevée. Une place de stationnement « personne à mobilité réduite » existe dans la cour, avec un accès bétonné à la salle Jean Dréville. Pour satisfaire une demande légitime, une allée en béton va être réalisée entre cette place de stationnement et la rue.

## Cimetière

L'état de certains murs du cimetière est déploré. La Municipalité s'engage à entreprendre sa réhabilitation après sollicitation d'une aide financière auprès du Parc.

# Église

L'état du clocher de l'église inquiète. D'autant qu'aucune restauration n'est, à ce jour, engagée. En réponse, il est précisé que des travaux de consolidation avaient été réalisés en urgence sous la conduite de l'Architecte en chef du patrimoine. Une Architecte du patrimoine a ensuite été mandatée : elle a réalisé un très gros travail aboutissant à un diagnostic d'ensemble. Il y a beaucoup à faire (et pas seulement sur le clocher). Le coût tourne autour d'un million d'euros. Le dossier est actuellement entre les mains du ministère de la Culture qui gère les subventions. La demande est en cours d'examen.

## Clos de l'école

La réhabilitation est unanimement considérée comme réussie. Mais des interrogations demeurent sur la cohabitation entre, d'une part, les occupants des appartements loués et, d'autre part, les scolaires et le grand public dans la cour (ex : usage de l'estrade pour des animations musicales).

## Devenir des ex-salaisons

Dans le PLU, par prudence, le statut de ce site a été figé afin d'éviter des constructions sur une partie, en laissant le reste en l'état. Une révision du PLU pourrait intervenir lorsque la propriété sera mise en vente. Environ trente logements et sans doute aussi quelques ateliers pourraient être envisagés. Lorsque la situation se débloquera, la population en sera immédiatement informée et une large concertation permettra de préciser les enjeux, les attentes, etc.

## Devenir de la ferme au-dessus de l'église

La mise en vente de la ferme au-dessus de l'église préoccupe également. Aucun projet n'a été déposé pour le moment. Et, comme pour les ex-salaisons, une révision du PLU serait en toute hypothèse nécessaire, dans le cadre d'une large concertation des Vallangoujardois.

# 2. Entretien du village

# Entretien régulier du village

Diverses remarques ponctuelles sont formulées sur l'entretien du village. Elles seront prises en compte.

## Arbres tombés

En réponse à une question, il est précisé que, lorsqu'un arbre est tombé sur un chemin, un particulier qui souhaite se chauffer avec le bois peut solliciter auprès de la mairie l'autorisation de dégager l'arbre et nettoyer l'espace, en échange de la récupération du bois.

## Tags

Les participants demandent que soient effacés les tags sur le bâtiment près de l'ancienne gare et sur le mur des tennis. Ce nettoyage va être fait par le Club-Ado.

## Nids-de-poule

En réponse à une demande générale, il est précisé que l'entretien des voiries est programmé pour le printemps (saison plus favorable à ce type de travaux).

# Sangliers morts le long des routes

Plusieurs participants déplorent le temps mis pour retirer les sangliers morts le long des routes départementales. Il est rappelé que ces opérations sont à la charge du Département. Il est par ailleurs indiqué que l'application « vigifaune » permet le signalement des animaux tués le long des routes.

# Panneaux publicitaires

Il est demandé à la municipalité de faire disparaître les panneaux publicitaires permanents des agences immobilières. Il est aussi rappelé qu'il est interdit de coller au ruban adhésif des affichettes sur le mobilier urbain; cela décolle en effet leur peinture.

## 3. Services

## Papiers d'identité

Chacun se plaint des longs délais (plusieurs mois) pour avoir, dans les mairies habilitées, un rendez-vous en vue de refaire ses papiers d'identité.

#### Bus scolaires

Certaines difficultés relatives au transport scolaire ont été réglées, mais pas toutes : le quartier de la Nacelle n'est pas desservi, les lycéens ne sont pas autorisés à prendre les transports scolaires, les horaires (notamment à Mézières...) ne sont pas bien respectés, certains conducteurs roulent trop vite, le dialogue est toujours aussi difficile et peu productif avec Transdev (qui, il faut le reconnaître rencontre de grosses difficultés du fait du manque national de conducteurs de bus).

## Transports publics

Les usagers des lignes régulières (la ligne 603 d'Oise Mobilité et les bus du 95) disent leur satisfaction.

### **Déchets**

La création d'un point de collecte des déchets près de la gare est souhaitée. Cette suggestion sera étudiée.

# **Assainissement**

Chacun a pu constater la baisse du prix de l'assainissement sur les factures d'eau depuis le rattachement de la Commune au Siarp.

## Eau potable

La réfection des canalisations d'eau potable rue de Pontoise et à la Morteau devrait être réalisée en 2023.

## Fibre optique, téléphone

Chacun se félicite du déploiement de la fibre optique tout en s'inquiétant des dysfonctionnements (opérateurs défaillants ou imprévisibles, mauvaises pratiques des multiples sous-traitants, portes du local restant ouvertes, fils à terre). Par ailleurs, le téléphone fonctionne très mal.

# Informatique seniors

Les formations à l'informatique destinées aux seniors sont toujours bien suivies et sont donc maintenues.

# Poterie pour adultes

Les cours de poterie en soirée ont un succès croissant.

## Ados

Il est rappelé qu'un Club-Ado très actif est animé sur la Commune par l'AOJE d'Ennery, avec des sessions régulières et un projet de voyage aidé par la Commune.

# Tennis et aire de sport (city-park)

Plusieurs Vallangoujardois se félicitent de l'existence de deux courts de tennis libres d'accès, mais regrettent leur manque d'entretien. Le Club-Ado vient de réaliser une belle opération de nettoyage du sol et des tags. Par ailleurs, la Communauté de communes va créer un « city-park » (petit ensemble multisport) sur l'aire engazonnée proche des tennis. Ce qui relancera la fréquentation par les jeunes et moins jeunes...

## Accès aux soins

L'opinion générale est que les difficultés d'accès aux soins courants qui étaient déjà qualifiées de « catastrophiques » ont encore empiré.

## Commerces ambulants

L'essai de positionnement à l'ancienne gare n'ayant pas été un succès, ils sont revenus place de l'église.

## Projet de multiservices

Le projet de multiservice place de la gare avait été l'un des principaux thèmes des réunions de quartiers de 2022. La concertation reste ouverte ; ce projet pourra voir le jour si une part plus importante qu'aujourd'hui de la population y adhère et y contribue.

# 4. Sécurité

# Vitesse des véhicules

Chacun s'inquiète de la vitesse des véhicules. En réponse, la municipalité va examiner avec le Département la création d'une zone 30 au cœur du village et d'un passage piéton au niveau du 14bis rue de Labbeville comme cela est suggéré en cours de réunion.

La vitesse de certaines voitures ou camions entrant dans le village en venant de Pontoise est dangereuse. Diverses mesures sont suggérées. La municipalité va les examiner avec le Département. Toutefois les riverains ne sont pas favorables à des ralentisseurs devant chez eux et, de plus, le Département a toujours refusé un ralentisseur dans la descente de même qu'une séparation physique entre les deux voies (trop dangereux).

## **Cambriolages**

Les participants s'inquiètent de la répétition des cambriolages, de jour ou de nuit. La Gendarmerie recommande de lui signaler tout véhicule ou tout comportement suspect (ex : inconnu faisant du repérage).

## <u>Participation citoyenne</u>

Une réunion sera prochainement organisée avec la Gendarmerie pour promouvoir la prévention citoyenne.

## Vidéoprotection

En réponse aux interrogations sur la vidéoprotection, il est précisé que la Communauté porte un projet couvrant les entrées et sorties des villages. Le coût est d'environ deux millions d'euros. Malheureusement, la Communauté rencontre des difficultés à trouver des financements pour la mise en place des caméras.

## Chasseurs

Chacun se plaint des chasseurs qui tirent beaucoup trop près des habitations et limitent, de fait, les promenades sur les chemins communaux et les sorties scolaires en espace naturel.

## 5. Finances communales

En réponse à une question sur les finances communales, il est rappelé que, bien que les charges s'alourdissent (énergie, inflation), les taux d'impôts n'augmentent pas en 2023, mais l'État revalorise les bases. En réponse à une autre question, il est précisé que la consommation de pellets au Clos de l'école est en grande partie supportée par les locataires qui payent leur chauffage en fonction des consommations mesurées.

Emmanuelle AGUILAY rappelle qu'il ne faut pas attendre les réunions de quartiers pour signaler les problèmes matériels rencontrés (ex : ampoule ne fonctionnant pas) ; elle recommande d'utiliser les mails à la mairie ou Illiwap.

Elle conclut ces réunions en remerciant les participants et en soulignant que tous les points évoqués seront pris en compte et, pour le moins, analysés par les élus.